

Indications concernant l'entrée à l'hôpital

Que faut-il emporter ?

Documents	<ul style="list-style-type: none"> - police ou carte d'assurance - certificat d'hospitalisation du médecin * - radiographies * - carte de groupe sanguin * 	<ul style="list-style-type: none"> - résultats récents du laboratoire * - carte d'anti-coagulation * - carte des médicaments * <p>* si à votre disposition</p>
Médicaments	Veuillez apporter, dans l'emballage original, les médicaments donnés à votre enfant ces derniers temps.	
Effets personnels	<ul style="list-style-type: none"> - brosse à dents et dentifrice - peigne ou brosse à cheveux - pantoufles - lors d'irritations de la peau: produits soignants - animal en peluche - vêtements, pyjama 	<ul style="list-style-type: none"> - Il va de soi que votre enfant peut emporter ses jouets préférés. <p>Ce que nous mettons à la disposition de votre enfant: jeux, matériel de bricolage, livres, vêtements et pyjama si nécessaire, etc.</p>
Téléphone	Les patients et les visiteurs peuvent utiliser leur propre portable. Ce dernier doit cependant être déclenché à proximité d'équipements médicaux sensibles.	
Argent liquide Objets de valeur	L'hôpital n'assume aucune responsabilité pour les objets de valeur que vous conservez dans votre chambre. Le bancomat du Centre hospitalier vous permettra en tout temps de vous réapprovisionner en espèces.	

Arrivée

Adresse	Centre hospitalier Bienne, Chante-Merle 84
Transports publics	<p>Bus no 5 ou 6, toutes les 7 minutes depuis la gare et la vieille ville</p> <p>Funiculaire Bienne-Evilard, toutes les 10 à 15 minutes depuis la vieille ville. A partir de la station Beaumont, un itinéraire pédestre plat (env. 200 mètres) conduit au Centre hospitalier.</p>
Voiture privée Places de parc	Les places de parc pour visiteurs du Centre hospitalier sont payantes. La durée de stationnement est limitée à 12 heures.
Accueil	Lors de votre arrivée, prière de vous annoncer au guichet „Accueil des patients“, situé à l'entrée principale du Centre hospitalier.

Nuitée d'une personne d'accompagnement

Un parent ou une autre personne d'accompagnement peut passer la nuit auprès de l'enfant. Sur demande et contre facturation d'une contribution unique de CHF 25.- (sans repas), nous proposons un lit d'hôte à la personne d'accompagnement. Pour réserver un lit, veuillez prendre contact avec nous **dès que possible**: téléphone 032 324 12 11.